



**STAGES**  
**2023-2024**

# RECHERCHE DE STAGE

---

En amont de votre stage, il convient :

- d'anticiper au maximum la recherche de l'organisme d'accueil au sein duquel vous réaliserez votre stage.
- de disposer d'un Curriculum Vitae à jour et attrayant

Pour vous aider dans votre recherche, le Bureau des Stages

- met en ligne des offres de stages que lui proposent les entreprises partenaires,

Ces offres sont consultables via votre « Espace Numérique de Travail » à la rubrique « Bourse à l'emploi et aux stages »

- édite, sur demande des listings d'organismes d'accueil

Il s'agit d'entreprises, soit insulaires, soit installées sur le continent voire à l'étranger ayant reçus des stagiaires de votre filière au cours des années universitaires précédentes.

# LE CIRCUIT DE CONVENTIONNEMENT DES STAGES

## **ETAPE 1**

Saisie de la convention de stage depuis le campus numérique de l'étudiant

Connexion <http://campus.univ-corse.fr>

## **ETAPE 2**

Collecte des signatures

Etudiant

Organisme d'accueil

Tuteur pédagogique

Responsable pédagogique

Doyen ou Directeur de la composante : auprès du secrétariat pédagogique de l'étudiant

## **ETAPE 3**

Prise de RDV avec le bureau de stages via le campus numérique

## **ETAPE 4**

Dépôt de la convention et de ses pièces justificatives

Soit en présentiel au bureau des stages lors du RDV

Soit par envoi par mail : [stages@univ-corse.fr](mailto:stages@univ-corse.fr)

# **PIECES A FOURNIR**

---

- **Attestation d'inscription administrative à l'Université de Corse Pascal Paoli**
- **Attestation d'affiliation à la sécurité sociale**
- **Attestation d'assurance « Responsabilité Civile »**

**En complément si stage à l'International:**

- **Attestation d'assurance « Rapatriement »**
- **Copie écran de l'inscription sur le site ARIANE :**  
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>
- **Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur 50g**

# BOURSES DE MOBILITE

- **3 bourses de mobilités proposées** pour les stages intégrés au cursus de formation
- Stage en corse (stage non gratifié de moins de 2 mois)
- Stage sur le continent (à plus de 150 km A/R du lieu de résidence des parents / l'étudiant et localisé sur le Continent.)
- Stage dans les DROM COM (allocation de départ et aide mensuelle pendant la durée du stage)

Demande à formuler OBLIGATOIREMENT avant le début du stage

Critères d'éligibilité disponibles sur le site Studia - Vie étudiante- Aides aux étudiants

[https://studia.universita.corsica/article.php?id\\_menu=3&id\\_rub=136&id\\_cat=586&id\\_art=5801&id\\_site=1](https://studia.universita.corsica/article.php?id_menu=3&id_rub=136&id_cat=586&id_art=5801&id_site=1)